

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHEVROUX

Du 14 décembre 2023

Nombre de Conseillers

En exercice : 15 Votants : 15

Présents : 11 Suffrages exprimés : 11

L'an deux mille vingt-trois et le quatorze décembre à 20 heures 30, Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. SAVOT Dominique, Maire.

Étaient présents les conseillers municipaux suivants : CONTANT Bruno, COUDURIER-FAURE Christiane, DESMARIS Christian, DEVEYLE Arnaud, FAURITE Séverine, FONTAINE Vanessa, KONEY Amandine, LACOUR Delphine, Mélanie TATON, PAGNEUX Mallory, PAQUELET Damien.

Absent excusé : BERTHET Paul, CHEVRIER Fabrice, GROSBON Béatrice, LACOUR Delphine

Date de convocation : 07 Décembre 2023

Madame KONEY Amandine a été élue secrétaire de la séance

Il n'y a pas de remarque sur le précédent compte rendu, celui-ci est adopté à l'unanimité.

COMMISSIONS FINANCES

Objet : Revalorisation des tarifs communaux

Monsieur le Maire informe son Conseil que suite à différentes augmentations, il convient d'augmenter différents tarifs de locations :

Le Conseil Municipal,

Après délibération,

A l'unanimité,

ACCEPTE les tableaux des tarifs communaux ci-joint à partir du 1^{er} janvier 2024.

Objet : Décision modificative n°5 – Budget Communal

Monsieur le Maire informe son conseil que les crédits sont insuffisants pour les dépenses des charges du personnel de la fin d'année 2023, il convient de prendre une décision modificative. Il est donc nécessaire d'augmenter l'article 6411/012 de la section des dépenses de fonctionnement de 2 150 € et de diminuer l'article 022/022 de section des dépenses de fonctionnement de 2 150 € afin de régulariser les dépenses.

DEPENSES Section Fonctionnement	DEPENSES Section Fonctionnement
Article 022/022 : - 2 150 €	Article 6411/012 : + 2 150 €

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, accepte la proposition ci-dessus.

Objet : Décision modificative n°6 – Budget Communal

Monsieur le Maire informe son conseil que les crédits sont insuffisants pour les dépenses des dépôts et cautionnements reçus de la fin d'année 2023, il convient de prendre une décision modificative.

Il est donc nécessaire d'augmenter l'article 165/16 de la section des dépenses d'investissement de 500 € et de diminuer l'article 020/020 de section des dépenses d'investissement de 500 € afin de régulariser les dépenses.

DEPENSES Section INVESTISSEMENT	DEPENSES Section INVESTISSEMENT
Article 165/16 : + 500 €	Article 020/020 : - 500 €

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, accepte la proposition ci-dessus.

Objet : Décision modificative n°3 – Budget Assainissement

Monsieur le Maire informe son conseil que les crédits sont insuffisants pour les amortissements de l'année 2023, il convient de prendre une décision modificative.

Il est donc nécessaire d'augmenter l'article 6811/042 de la section des dépenses de fonctionnement de 5 100 € et de diminuer l'article 022/022 de section des dépenses de fonctionnement de 5 100 € afin de régulariser les dépenses.

DEPENSES Section FONCTIONNEMENT	DEPENSES Section FONCTIONNEMENT
Article 023/023 : - 5 100 €	Article 6811/042 : + 5 100 €
RECETTES Section INVESTISSEMENT	RECETTES Section INVESTISSEMENT
Article 021/021 : - 5 100 €	Article 28156/040 : + 5 100 €

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, accepte la proposition ci-dessus.

Devis en cours

Monsieur le Maire informe son conseil que deux devis ont été signés :

- Travaux de façade du boulodrome de l'entreprise DRUGET FRERES pour 2944.03 € HT, soit 3 532.84 € TTC
- Travaux de nettoyage des lagunes de l'entreprise FONTAINE Jérôme pour 1060 € HT soit 1 272.00 TTC

Un devis de l'entreprise CARRARA pour la pose d'un caveau d'attente et ossuaire d'un montant de 2 733.33 € HT soit 3280.00 € TTC est soumis à l'avis du conseil. Après délibération celui-ci est adopté à l'unanimité.

COMMISSION DES BATIMENTS, ROUTES ET CHEMINS

Avancement bâtiment boulodrome

Monsieur le Maire informe son conseil que les travaux avancent. Le carrelage est posé. Les travaux de façade devraient être attaqués bientôt.

Projet Travaux de la mairie

Monsieur l'adjoint au maire fait le point sur le projet aménagement Adap de la mairie. Il propose de réunir la commission bâtiment le jeudi 21 décembre 2023 à 19h30.

Dossier aménagement des cours d'école

Monsieur le maire informe son conseil que les arbres ont été plantés. Il reste les pelouses à faire (en cours d'année 2024) et de poser les récupérateurs d'eau de pluie.

Validation et publication BAL-BAN

Monsieur le maire annonce à son conseil que la loi 3Ds du 20 juillet 2021 article 52 ne reconnaît en France qu'une seule source d'adresse. C'est dans cette base que puiseront tous les organismes (La poste, les services d'impôt, etc...). Le décret n°2023-767 du 11 août 2023 est paru, la première mise à disposition devra intervenir le 1er Juin 2024. L'ensemble des adresses de la commune ont été référencées, géolocalisées et certifiées. Elles seront publiées et mises à disposition le 15/12/2023.

COMMISSION CHEMINEMENT CENTRE BOURG

Avancement du dossier

Monsieur l'adjoint au Maire rappelle à son conseil les travaux qui seront effectués. Le marché a été déposé le 13 novembre sur le site de téléchargement et l'appel d'offre a été publié dans le journal « Le Progrès ». L'ouverture des plis a eu lieu le 1^{er} décembre 2023 lors de la commission d'appel d'offre. 13 dossiers ont été retirés et 5 offres ont été remises. Nous attendons le dossier d'analyse des offres afin d'attribuer le marché.

LOTISSEMENT « LE TOURBILLON »

Objet : Clôture du budget « Lotissement le Tourbillon »

Monsieur le Maire rappelle à son conseil municipal que le budget annexe « Lotissement le Tourbillon » a été ouvert par délibération n°2021/02-8 en date du 25 février 2021 afin de répondre à la création d'un lotissement.

Compte tenu de la vente des 10 lots du lotissement, ce budget n'a plus lieu d'exister à compter du 31 décembre 2023.

Monsieur le Maire précise que les soldes comptables et les résultats du budget « Lotissement le Tourbillon » au 31 décembre 2023, seront repris dans le budget communal.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité :

ACCEPTE la clôture du budget « Lotissement le Tourbillon »

DIT que les services fiscaux seront informés de la clôture de ce budget soumis au régime de la TVA.

URBANISME

Dossiers en cours

2 Permis de construire ont reçu un avis favorable

- PC 001 102 23 D 0020 – GAEC de Boiron – B040 – Construction hangars
- PC 001 102 23 D 0021 – Mr POUPONNOT Jérôme – A1443 – Construction maison individuelle

- 3 Déclarations Préalables ont reçu un avis favorable

- DP 001 102 23 D 0032 – Isabelle MONIN – A 1342 – Pose deux pergolas
- DP 001 102 23 D 0033 – Murielle NODET – D 839 – Création ouverture et pose de fenêtres de toit
- DP 001 102 23 D 0034 – BAYARD Freddy – A1075 – Goudronnage de la cour

COMMISSIONS COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Compte rendu du conseil communautaire

Monsieur le Maire fait un résumé et demande au Conseil s'il a des questions à la suite de l'envoi des différents comptes rendus de commissions.

SCOT + PLUi

Monsieur le Maire informe son Conseil que le PLUi sera arrêté le 19 décembre 2024 lors du conseil communautaire.

COMMISSIONS COMMUNICATION, FÊTES ET CEREMONIES

Le Chevrouiti

Monsieur le maire informe son conseil que les différents articles ont été reçus.

Conseil des jeunes

L'adjointe au maire informe le conseil qu'une première réunion a eu lieu le mercredi 13 décembre 2023.

Les projets du nouveau conseil des jeunes sont : Participation à la distribution des colis aux anciens, une rencontre avec les personnes âgées en février ; une chasse aux œufs pour Pâques ; deux collectes de déchets dans l'année 2024.

Fleurissement

Monsieur le Maire informe son conseil que la commune a remporté le 1^{er} prix de la route Fleurie de la Haute Bresse. Tous les bénévoles de l'association sont félicités.

Rapport annuel des DDEN

Monsieur le maire informe son conseil que la visite a été faite à l'école le 1^{er} décembre 2023. Il n'y a rien à signaler, tout est conforme.

CCAS

Monsieur le Maire informe son conseil qu'une réunion a eu lieu le 13 décembre pour la distribution des colis. La distribution aura lieu sur cette semaine.

Divers

La date du prochain conseil municipal sera communiquée ultérieurement.

NOM – PRENOM	SIGNATURE	NOM – PRENOM	SIGNATURE
BERTHET Paul	Excusé	GROSBON Béatrice	Excusée
CHEVRIER Fabrice	Excusé	KONEY Amandine	
CONSTANT Bruno		LACOUR Delphine	Excusée
DESMARIS Christian		PAQUELET Damien	
DEVEYLE Arnaud		PAGNEUX Mallory	
COUDURIER FAURE Christiane		SAVOT Dominique	
FAURITE Séverine		TATON Mélanie	
FONTAINE Vanessa			